



Le **7 mars 1884**, la rue respire, un peu mieux. Le préfet de la Seine, le bien nommé Poubelle Eugène-René signe un arrêté préfectoral obligeant les parisiens à entreposer leurs déchets ménagers dans des récipients en bois garnis de fer blanc à l'intérieur afin que rien ne s'en échappe. Et avant ? Le Paris de Maupassant laissait les déchets s'entasser dans ses rues où régnaient les corporations d'égoutiers et de chiffonniers.

Le **7 mars 1934**, la « Coccinelle » voit le jour. La Coccinelle est la première voiture de Volkswagen qui est devenu aujourd'hui le 2<sup>e</sup> constructeur mondial d'automobiles regroupant des marques prestigieuses comme Audi, Bentley, Lamborghini, Porsche et d'autres, plus grand public, telles Seat ou Skoda.

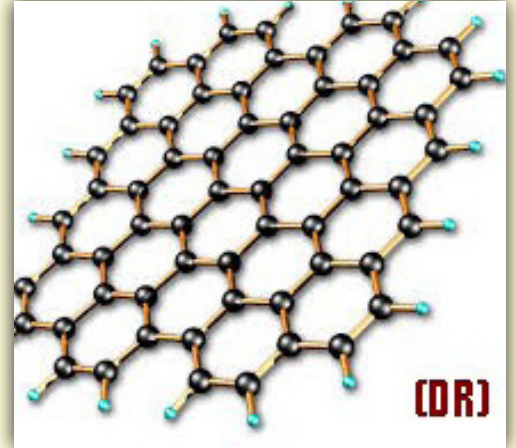
## Numérique(s) à tout va.

### Le silicium, la fin ?

L'industrie des semi-conducteurs à l'aube d'une révolution majeure. Des recherches actuellement menées au *Georgia Institut of Technology* sur le graphène concluent que ce matériau pourrait, à terme, permettre dans transferts de fichiers 100 fois plus rapidement et rendre les réseaux WiFi ultra-performants.

Le graphène est un cristal de carbone dont les remarquables propriétés en termes de conductivité électrique, de résistance à la chaleur et de résistance mécanique permettent de dépasser les contraintes physiques du Silicium.

Ce matériau ferait entrer le WiFi qui exploite les fréquences dans la bande des gigahertz (GHz) dans celles des térahertz (THz). Des débits de 100 térabits/s sont ainsi possibles dans des rayons de quelques cm, et de l'ordre d'un térabits/s sur une distance d'un mètre. On serait donc en mesure d'échanger entre deux mobiles 10 films en HD en une seconde ! Si l'industrialisation de ces antennes de nouvelle génération n'est pas encore à l'ordre du jour, l'Union Européenne soutient le consortium **FT Graphene** pour lequel une enveloppe d'un milliard d'euros est prévue. Ce que d'aucuns appellent déjà le « *matériau miracle du XXI<sup>e</sup> siècle* » mobilise 100 groupes de travail à travers le monde réunissant 136 chercheurs parmi lesquels 4 prix Nobel...



### Cogitez couverts !



Le nombre de brevets déposés explose en Europe. En 2012, il a ainsi franchi un seuil historique atteint en 2008. L'OEB (Office Européen des Brevets) indique avoir reçu 257,744 demandes de brevets de par le monde, en hausse de 5,2 % par rapport à 2011. Si la nouvelle est plutôt bonne pour les entreprises du High Tech, il faut savoir que la répartition de ces demandes d'homologation n'est pas en faveur de l'Europe puisque 63,5 % proviennent de l'extérieur.

En tête, les USA (24,6%), suivis du Japon (20,1 %), de l'Allemagne (13,3 %), de la Chine (7,3 %) et de la Corée (5,6%) qui devance la France (4,7 %).

Le géant Samsung est l'entreprise qui dépose le plus de brevets sur le vieux continent. Cela s'explique à la fois par l'étendue de son activité allant de l'appareillage électroménager aux smartphones, mais aussi par le fait qu'un dépôt de brevet est une arme dissuasive en cas de procès dans la féroce guerre commerciale que le coréen livre à ses concurrents. Dernièrement, Samsung avait été condamné à verser à Apple une amende de 1,05 milliards de dollars par un tribunal américain pour violation de secrets industriels. Une décision partiellement invalidée après coup, mais qui oblige toutefois Samsung à verser 600 millions de dollars alors qu'un nouveau procès géant se prépare.

### Paris, capitale française du Numérique ?

C'est en tout cas ce que le gouvernement appelle de ses vœux. Dans un entretien accordé hier au quotidien *Libération*, Fleur Pellerin, la ministre chargée de l'économie Numérique, s'explique sur son plan de rattrapage du « retard » français dans ce domaine. Un fonds de 20 milliards d'euros vient d'être annoncé pour le développement du très haut débit. Actuellement, le numérique ne participe qu'à hauteur de 0,21 % de la croissance de la richesse nationale, contre 0,33 % en Grande-Bretagne et 0,5 % aux USA.

Elle souhaite combler ce retard en réunissant les 1000 start-up les plus innovantes en un seul lieu offrant toutes les facilités de développement et de croissance. Cette *Silicon Valley* à la française pourrait bien prendre la figure d'une *Chinese Valley*, puisque l'endroit pressenti est la Halle Freyssinet sise dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement parisien. Un espace de 25 000 m<sup>2</sup>, propriété de la SNCF depuis 1927, dont le prix de vente est estimé à 70 millions d'euros. Côté financement, la ministre s'appuiera sur un groupe d'investisseurs adossés, en principe, à la Caisse des dépôts et consignations. Aucune date n'est avancée pour l'ouverture de cet incubateur qui s'inspire de la Tech City londonienne.

**Sources : Numerama, Challenges, Libération.**